

D'accord avec le maire de Villers-Côtteret qui refuse la commémoration de la fin de l'esclavage

écrit par Christine Tasin | 25 avril 2014



✘ <http://www.rtl.fr/actualites/info/politique/article/villers-cotterets-le-maire-fn-refuse-de-commemorer-l-abolition-de-l-esclavage-7771387144>

Je suis fière de la France qui a aboli l'esclavage [le 27 avril 1848.](#)

Je suis fière de mon pays, de Voltaire, Montesquieu et tous les autres qui ont dénoncé les inégalités et en particulier l'esclavage.

Mais je ne suis pas fière de la [loi Taubira](#) de 2001 qui ne vise que l'esclavage pratiqué par les Occidentaux

Article 1^{er} [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xv^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Cette loi ignore délibérément (et on sait pourquoi quand on connaît Taubira, qui a un compte névrotique à régler avec les blancs ; des imbéciles lui ont permis de le faire grâce à la loi au lieu de lui payer une psychanalyse), l'esclavage arabo-musulman pratiqué depuis 1400 ans et qui n'est toujours pas aboli, puisqu'ils ne veulent pas toucher au coran et aux haddith-s de Mahomet qui les prescrivent, puisque le monde arabo-musulman a pratiqué un véritable génocide en Afrique et sur les côtes de la Méditerranée pendant des siècles. Génocide parce que les esclaves masculins des arabo-musulmans étaient castrés afin de garantir la pureté des femmes musulmanes ou d'en faire des combattants sans émoi ni émotion, les fameux janissaires turcs et que les femmes étaient engrossées pour fabriquer des petits musulmans... Et cet esclavage-là, qui a détruit des milliers de familles, en Europe et notamment en France ne soit même pas évoqué dans la loi Taubira est inacceptable.

Et puisque la journée de commémoration de l'esclavage a été imposée par l'infâme et partisane loi Taubira de 2001, je ne trouve pas mauvais que le nouveau maire de Villers-Côtteret refuse de s'y soumettre.

Parce que, tout de même, s'il devait y avoir une journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage, elle devrait avoir lieu le 27 avril prochain, pour rappeler le 27 avril 1848, et non le 10 mai qui rappelle que des malades ont entrepris de réécrire l'histoire, de nous manipuler, et, surtout, d'utiliser l'école pour faire des lavages de cerveau à nos chères têtes blondes.

Alors, que, dans un ville au moins, le 10 mai, on vaque à ses occupations au lieu de mobiliser les cotoyens et les élèves des écoles pour pleurnicher de conserve sur nos prétendus méfaits passés, c'est plutôt bon signe.

Cela n'empêchera personne de se réjouir que la France ait aboli l'esclavage mais, au moins à Villers-Côtteret, on ne participera pas à

l'hystérie anti-France, à la célébration auto-flagellante, à l'exercice d'auto-culpabilisation dans lesquelles Taubira et ses sinistres complices cherchent à nous entraîner depuis trop longtemps.

On rappellera au passage que l'historien [Olivier Petre-Grenouilleau](#) a été traîné dans la boue pour avoir [dit](#) que la traite transatlantique n'était pas un génocide puisque le but était de conserver des esclaves, force de travail, et non de les exterminer comme ce fut le cas avec la shoah et que mettre les deux faits sur le même plan faisait courir le risque d'une montée de l'antisémitisme... Le collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais qui avait porté plainte contre lui a fini par retirer sa plainte...

Pourtant, les traites orientales ont fait 17 millions de victimes (11 millions pour les traites occidentales)... et ce n'est pas fini !

Christine Tasin